

Travaux de mises aux normes des salles de sport du Complexe sportif de Kerlann

La Ville de Bruz a fait l'acquisition du complexe auprès du département à l'été 2024. Les bâtiments n'ont pas été mis en conformité selon les normes d'accessibilité. Les travaux font l'objet d'un plan pluriannuel de travaux et seront donc réalisés sur plusieurs années.

Concernant le bâtiment A, le projet concerne le remplacement des éclairages par des luminaires led, le réaménagement de l'actuelle salle de musculation qui deviendra une salle annexe et le changement d'affectation du local « Infirmerie » en local ménage. Les travaux comprennent également la mise aux normes d'accessibilité (*douches, flash lumineux, signalétique, escaliers et gradins*).

Concernant les bâtiments B et C, le projet concerne le remplacement du sol sportif et des luminaires de la salle de sport par des luminaires led. Les travaux comprennent également le remplacement des luminaires des vestiaires et sanitaires par des luminaires led sur détection, la peinture des vestiaires, des sas d'entrée, ainsi que la mise aux normes d'accessibilité (*douches, flash lumineux, signalétique*).

Les conditions d'accès, cheminement et structures existantes ne sont pas modifiées dans le cadre des travaux.

Plan de financement

Coût estimatif de l'opération		Ressources prévisionnelles de l'opération		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Financements	Montant (HT)	Taux (%)
Travaux (marchés conclus)	338 161,38 €	DSIL  PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	73 764,00 €	20,91%
Géomètre	6 210,00 €	Fédération française de badminton  FFBAD Fédération Française de Badminton	40 000,00 €	11,34%
Mission SPS	2 610,00 €			
Mission CT	3 950,00 €			
Diagnostics amiante et plomb	1 780,00 €			
		Sous-total aides	113 764,00 €	32,25%
		Part de la collectivité	238 947,38 €	67,75%
Coût total prévisionnel	352 711,38 €	Ressource total prévisionnel	352 711,38 €	100,00%